

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MOYON VILLAGESNombre de MembresAfférents au Conseil
Municipal :

En exercice : 19

Présents : 16

Pouvoirs : 1

Votants : 17

Pour : 17

date de convocation :

1^{er} février 2024

date d'affichage :

15 février 2024

Séance du 8 février 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le huit février à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de MOYON VILLAGES, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la mairie de la commune de MOYON VILLAGES, en séance publique, sous la présidence de Jean-Pierre LOUISE, Maire.

Présents : Mmes MM. Patrick HARDEL, Samuel CULLERON, Isabelle FLEURY, Claude MARTIN, Corine DEWOGHELAERE, Marie-Josèphe BOYARD, Sébastien DUBOIS, Arnaud LEGOUPIL, Delphine BOURSIN, Jacques CIROU, Florence CAHU, Rachel LEBARBEY, Pascal LENOIR, Anthony LETOUZEY, Christelle PIQUET

Excusés : M. Philippe OZENNE, Mmes Angèle MAUBANT qui a donné pouvoir à Rachel LEBARBEY, Jeanne COUETIL

Conformément à l'article L.2121-15 du CGCT, M. Pascal LENOIR a été désigné secrétaire de séance.

Délib 2024-07- Inscription crédits au budget primitif 2024

L'article L1612-1 du CGT autorise le mandatement de dépenses d'investissement dans la limite du ¼ des crédits ouverts au budget précédent.

Le conseil Municipal autorise l'inscription par anticipation des crédits suivants sur le budget principal 2024 :

- 5 400 € sur le compte 2184 opération 58 « acquisition de matériel » pour l'acquisition de deux défibrillateurs et d'un lave-linge pour l'école.

Pour copie conforme
Le Maire,
Jean-Pierre LOUISE

